

***La Vierge à l'Enfant et saint Jean-Baptiste* de Pierre Mignard**

Historique du dossier

2006 - la Conservation des Antiquités et Objets d'Art des Hauts-de-Seine (CAOA 92) publie *Patrimoine des Hauts-de-Seine, guide des tableaux conservés dans les édifices publics et privés*. Dans l'ouvrage se trouve reproduit en noir et blanc un tableau anonyme, *La Vierge à l'Enfant et saint Jean-Baptiste*, daté du XIX^e siècle, peint à l'huile sur toile marouflée, dimensions 103 x 77 cm.

2008 - Jean-Claude Boyer, chercheur au CNRS, spécialiste du peintre Pierre Mignard, y reconnaît aussitôt une œuvre de cet artiste.

2009 – La COA 92 propose à la Ville de Fontenay-aux-Roses de démaroufler et restaurer le tableau. L'intervention d'une restauratrice permet alors de détecter la présence de colle à la céruse pour le marouflage, technique couramment utilisée au XIX^e siècle. Il a également été confirmé que la toile était ancienne et que le tableau avait été peint sur une préparation rouge caractéristique des XVII^e et XVIII^e siècles, en France comme en Italie. Aucun budget n'a par la suite été affecté par la Ville pour déposer la toile et restaurer le tableau.

2016 -2019 – Ce chantier jusque-là arrêté et bloqué reprend grâce à l'intervention de plusieurs acteurs : le Service Archéologie et Patrimoine Culturel du Département des Hauts-de-Seine, et en son sein la COA 92, la mairie de Fontenay-aux-Roses et la *Sauvegarde de l'Art français* qui décide de financer la restauration du tableau de Mignard.

Les intervenants du projet de restauration de la toile de Pierre Mignard

Le suivi de la restauration a été assuré par :

- Bertrand de Sainte-Marie, Conservateur des Antiquités et Objets d'art, Département des Hauts-de-Seine.
- Marie-Geneviève Lagardère, conservateur en chef du patrimoine, Département des Hauts-de-Seine.

Deux restaurateurs ont été retenus après consultation par la Ville de Fontenay-aux-Roses :

- Geneviève Guttin, restauratrice de tableaux, habilitée par les Musées de France, 25 allée du Butard 92420 Vaucresson.
- L'Atelier Joyerot, Emmanuel Joyerot, restaurateur de support toile, habilité par les Musées de France, 12 boulevard des Pyrénées 93220 Gagny.

Un comité scientifique composé de conservateurs et historiens d'art a été réuni pour suivre les différentes étapes de la restauration :

- Jean-Claude Boyer, chercheur honoraire au CNRS, spécialiste du peintre Pierre Mignard.
- Nicolas Milovanovic, conservateur en chef, département des peintures, Musée du Louvre.
- Sylvain Laveissière, conservateur général honoraire, département des peintures, Musée du Louvre.
- Jean Habert, conservateur général honoraire, département des peintures, Musée du Louvre.
- Béatrice Sarrazin, conservateur général du patrimoine en charge des peintures du XVII^e siècle, Musée national du château de Versailles.

Le démarouflage et la dépose de la toile, réalisés par l'Atelier Joyerot du 18 au 20 janvier 2017, ont non seulement permis de confirmer les résultats du sondage de 2009, mais ont surtout révélé que la toile marouflée avait été transposée à une date plus ancienne.

Le traitement du support a donc consisté à une reprise de la transposition, puis au traitement de la préparation originale, au collage d'un nouveau support de transposition et à la pose d'un châssis (voir en pièces jointes le rapport d'intervention support d'Emmanuel Joyerot en date du 17 août 2018).

Le traitement de la couche picturale a été réalisé par Geneviève Guttin en plusieurs étapes. L'enlèvement du vernis et le dégageement des repeints ont été effectués après consolidation du support. L'épaisseur et l'oxydation du vernis à base de gomme laque ont rendu le nettoyage de la couche picturale particulièrement difficile. Malgré le nombre et l'étendue d'anciennes lacunes, au vu de la qualité du rendu des carnations ainsi que de la technique picturale mise en œuvre, le comité scientifique a confirmé l'attribution de cette œuvre à Pierre Mignard (voir le bilan de Geneviève Guttin après nettoyage de la couche picturale daté du 24 octobre 2017).

La réintégration de la couche picturale, réalisée par Geneviève Guttin durant l'été 2019, n'a été rendue possible qu'après la restauration complète du support et la pose du châssis. Cette opération a été effectuée à l'aide d'une documentation photographique fournie par Marie-Geneviève Lagardère. Une lacune importante dans le visage de la Vierge était la plus délicate à traiter. Le visage de la Vierge a finalement pu être réintégré avec succès en prenant pour modèle la sainte Catherine du *Mariage mystique de sainte Catherine*, tableau de Mignard conservé au musée de l'Ermitage que Jean-Claude Boyer nous avait signalé. (le rapport des réintégrations de la couche picturale n'est pas encore disponible).

L'étude du tableau par le C2RMF

Le tableau pris en charge par le C2RMF en 2018 a été étudié par Elisabeth Ravaud, chargée des études des peintures de chevalet. Le tableau a été examiné après l'intervention d'Emmanuel Joyerot sur le support et avant la réintégration de la couche picturale par Geneviève Guttin. L'étude s'est attachée à une comparaison avec les versions connues du sujet, peint à plusieurs reprises par Mignard, plus particulièrement avec les versions étudiées précédemment par le C2RMF (notamment *La Vierge à l'Enfant et le petit saint Jean* du Musée des Beaux-arts d'Anger ; *La Vierge à la grappe* et *La Vierge à l'Enfant* du Musée du Louvre). La mise en œuvre et les matériaux utilisés ont révélé qu'ils étaient conformes à la technique de Mignard, tant pour ses tableaux réalisés en Italie que pour ceux peints en France. La présence de plusieurs ajustements de composition et la qualité du modelé observés dans toute la profondeur sur les radiographies, en comparaison avec le modelé d'une copie, plaident en faveur d'une œuvre originale où l'influence italienne est manifeste. *La Vierge à l'Enfant* ovale du Louvre, de plus petite échelle et sans aucune reprise lors de l'exécution, pourrait être une variante postérieure. (cf. le rapport n°37562 d'Elisabeth Ravaud daté du 13 octobre 2018).

Après examen du tableau et suite aux résultats de l'étude du C2RMF, l'ensemble des membres du comité scientifique a confirmé que *La Vierge à l'Enfant et saint Jean-Baptiste* de Fontenay-aux-Roses était bien une œuvre originale et autographe de Pierre Mignard, datant vraisemblablement de sa période romaine.

Destination du tableau restauré

La Ville de Fontanay-aux-Roses, propriétaire de l'œuvre, souhaite réinstaller le tableau restauré dans l'église Saint-Pierre-Saint-Paul. A cet effet, la Ville a décidé d'entreprendre des travaux dans l'église, afin de pouvoir y raccrocher le tableau dans les meilleures conditions, à la fois climatiques et de sécurité. Par conséquent, durant la phase d'étude et de réalisation des travaux bâtimentaires, le tableau restauré a été pris en charge pour une mise en dépôt par la société LPart Paris.

Demande de protection au titre des Monuments Historiques

La Vierge à l'Enfant et saint Jean-Baptiste ne bénéficiant d'aucune protection au titre des Monuments historiques, la Ville de Fontenay-aux-Roses a décidé d'engager une procédure de classement au titre des Monuments Historiques du tableau *La Vierge à l'Enfant et saint Jean-Baptiste*, de Pierre Mignard. A cet effet, un courrier sera adressé au Directeur régional des Affaires Culturelles d'Ile-de-France.